



Ressources chrétiennes

LA VIE CHRÉTIENNE – LEÇON 14

LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE ET LA LOI DE DIEU

Écriture sainte : 1 Corinthiens 10:23 à 11:1.

Le rôle de la loi de Dieu

Nous avons parlé, dans notre dernier exposé, de la place et du rôle de la loi de Dieu dans notre vie chrétienne. Il n'existe cependant pas d'accord unanime à son sujet dans les Églises chrétiennes. D'après certaines d'entre elles, la loi serait superflue. Elle serait préjudiciable au salut par la seule grâce. Certains chrétiens soulignent des passages des lettres de Paul, où celui-ci insiste sur le fait que nous ne sommes plus placés sous la loi, mais sous la grâce (Romains 6 par exemple).

Ces chrétiens oublient généralement que l'Écriture parle de la loi en lui donnant des sens différents. Ainsi, nous y lisons que la loi est le miroir qui nous montre notre état de péché, ou encore qu'elle est le pédagogue qui nous conduit vers le Christ, et aussi qu'elle est la règle de notre vie nouvelle.

Il est exact, dans un sens, que nous ne sommes plus placés sous la loi. Mais dans un autre sens, nous sommes tenus à observer tous les commandements de Dieu.

Ce n'est qu'en tenant compte de cet arrière-plan que nous sommes à la fois tenus de l'observer et libres à son égard dans le service que nous rendons au Seigneur. Il nous sera ainsi donné de comprendre le rapport entre la loi et la liberté dans la vie de la foi. La question de la liberté est tellement importante qu'elle prête facilement à nombre de malentendus. Elle est souvent pervertie. Aussi, nous ferons bien d'y accorder à présent toute notre attention.

La nature de la liberté chrétienne

En quoi consiste la véritable liberté chrétienne? C'est là une question vitale, d'autant plus que l'apôtre Paul en souligne avec une grande beauté toute l'importance dans Galates 5:1 : « C'est pour la liberté que Christ nous a libérés. Demeurez donc fermes, et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage. »

Notre liberté chrétienne est l'inverse de notre servitude au péché, dans laquelle nous nous trouvons dès notre naissance, car le pouvoir du péché nous assujettit et nous éloigne du service de Dieu (Jean 8:34). Par conséquent, notre liberté, accordée par le Saint-Esprit, est le fruit de la rédemption que le Christ a acquise pour nous. Elle n'est pas simple liberté formelle et extérieure, nous permettant d'opérer nos choix, mais infiniment plus : la délivrance des ténèbres de nos esprits, la tyrannie de nos désirs pécheurs, la corruption de la chair. Nous devenons libres en ce sens que, dès à présent, le pouvoir du Saint-Esprit nous rend capables d'accomplir la volonté de Dieu et de marcher dans la sanctification et la sainteté devant lui. Nous avons cessé de vivre dans la sphère de la loi externe, qui nous force de l'extérieur et devient fardeau pour nos esprits. À cause de la nouvelle relation avec Dieu, nous avons sa nouvelle loi écrite sur les tables de nos cœurs. C'est même avec joie que nous pourrions observer tous ses commandements (Romains

8:21). C'est une liberté qui résulte de la présence en nous du Saint-Esprit (2 Corinthiens 3:17). C'est la vérité de Dieu qui nous rend libres (Jean 8:32), la parfaite loi de Dieu selon laquelle marche le peuple de Dieu (Jacques 1:25).

À la lumière de ces passages bibliques, nous comprenons pourquoi la Bible nous avertit fortement contre l'abus de la liberté (Galates 5:13 et 1 Pierre 2:16). Le péché nous fait perdre la liberté et nous asservit à Satan et au monde. Ce n'est qu'en observant la volonté de Dieu, non pas parce qu'il y est forcé, mais dans la joie, que le croyant devient libre.

Nous résumerons la nature de notre liberté :

1. Elle est liberté à l'égard de la loi considérée comme moyen de salut, Christ ayant payé à notre place le prix de notre rédemption, nous ne pouvons ni ne devons gagner ce salut par nos œuvres méritoires.
2. Nous sommes libres des cérémonies extérieures autrefois imposées par Dieu à Israël jusqu'à ce que vienne le Christ. Son obéissance parfaite nous a affranchis de ces observances.
3. Grâce à la présence de l'Esprit en nous, nous sommes libres d'accomplir la volonté de Dieu comme des enfants qui l'aiment. Nous sommes par nature incapables d'accomplir le bien, mais à présent nos cœurs ont été régénérés par l'Esprit qui nous donne le pouvoir d'aimer, d'obéir et de servir Dieu.
4. Nous sommes aussi libérés à l'égard des choses qui ne sont ni interdites expressément par la Bible ni recommandées par elle.

L'usage de la liberté

C'est ce point-là qui a fait surgir au sein des Églises chrétiennes la plupart des malentendus. Cette confusion est le résultat du refus de relier la liberté chrétienne à notre salut acquis en Christ.

Certains chrétiens s'imaginent pouvoir se comporter à leur guise, ce qui n'est point biblique; puisqu'il est clairement déclaré dans l'Écriture ce que nous sommes tenus de faire en tant que peuple racheté de Dieu.

Par la grâce du Christ, toutes les choses doivent se faire correctement, et le chrétien peut jouir de tout à condition de se rappeler les limites imposées à sa liberté. Rien de mauvais en soi de manger de tel ou tel aliment, de boire du vin, de prendre plaisir à des jeux et aux loisirs. Mais l'usage doit en être déterminé en tenant compte des trois points suivants :

1. Le bien-être de notre vie dans la foi
2. L'édification de notre prochain
3. La gloire de Dieu.

Ainsi, la loi de l'amour, le renoncement à soi et la véritable spiritualité doivent contrôler nos choix et l'usage de la liberté chrétienne.

Et puis, rappelons-nous qu'il existe nombre de choses qui sont mauvaises en soi et qui, associées à des usages mondains, peuvent nuire autant à nous-mêmes qu'à autrui.

Révision

1. En quel sens la Bible parle-t-elle de la loi?
2. Pourquoi avertit-elle fortement de ne pas faire de notre liberté chrétienne une excuse pour nous comporter à notre guise?
3. En quel sens peut-on parler de la liberté chrétienne?
4. Quelles doivent être nos considérations en usant de la liberté chrétienne?
5. Pourquoi peut-on renoncer à ces choses dites « bonnes en soi »?

Répondre par écrit

1. Qu'entendons-nous par la loi de Dieu? N'y a-t-il que le Décalogue comme loi? Expliquez.
2. Que penser de l'ascétisme chrétien?
3. L'Écriture interdit-elle certaines pratiques, telles que boire du vin, fumer, danser, aller au théâtre ou au cinéma?
4. L'Église doit-elle établir des règles à cet égard?
5. L'Alliance des œuvres est-elle encore en vigueur?

Lectures bibliques

La liberté en Jésus-Christ : Jean 8:31-36

La liberté chrétienne : Galates 2:4; 5:1

Contre l'abus de la liberté : Galates 5:13; 1 Pierre 2:16

Obéir à la loi de la liberté : Jacques 1:21-25

Lectures complémentaires

Les articles du pasteur Aaron Kayayan intitulés « La liberté chrétienne » et « Une liberté nouvelle », disponibles sur le site *Ressources chrétiennes*.

La vie chrétienne. Perspectives Réformées. 1980. Copyright © 2017. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com